

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT APPROBATION DE LA CAMPAGNE D'EMPLOIS 2025**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 31 JANVIER 2025,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu l'avis du Directoire en date du 20 janvier 2025 ;

Vu l'avis du Comité social d'administration en date du 28 janvier 2025 ;

PRESENTATION DU PROJET

Cette campagne d'emplois comprend 63 postes répartis comme suit :

- 34 postes d'enseignants et enseignants-chercheurs
- 12 postes de personnels hospitalo-universitaires
- 17 postes BIATSS

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1

D'approuver la volumétrie de la campagne d'emplois 2025 conformément à la note et aux tableaux récapitulatifs des postes en annexes.

Article 2

D'abroger la délibération du Conseil d'administration de l'UCA n°2024-12-13-19 du 13 décembre 2024.

Membres en exercice : 41

Votes : 24

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 3

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

 

Le 5 février 2025

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2025 : ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET BIATSS

I. Préambule

La campagne d'emplois enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS 2025 a été construite au regard des besoins actualisés et préalablement identifiés dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) signés en 2022 avec chacun des 6 Instituts, et dans les projets des services et pôles centraux, validés par le Conseil d'administration en septembre 2023, ces documents visant à décrire les besoins financiers et RH associés à la mise en œuvre des objectifs portés dans le projet d'établissement.

Compte tenu du contexte, les besoins ont dû être ajustés. En effet, les mesures de l'Etat non complètement compensées et l'inflation ont dégradé la situation financière de l'établissement avec un résultat 2023 et une projection 2024 déficitaire. Afin d'enrayer dès 2025 la dégradation de la situation budgétaire de l'UCA, un plan d'actions a été présenté aux administrateurs lors du CA du 31 mai 2024, puis des lettres d'orientations budgétaire et RH ont été validées au CA du 27 juin 2024, avec comme objectif notamment de maîtriser la masse salariale. A cette fin, les orientations RH pour la campagne d'emplois 2025 prévoient « la réduction modérée du nombre d'ETP permanents permettant de libérer des marges pour mener une politique plus qualitative en matière de rémunération indemnitaire et de structure d'emplois. Dans le cas de l'établissement UCA employeur ce taux de non remplacement est fixé à 20%. »

Dans ce contexte, la **méthode adoptée** s'est reposée sur les principes de **confiance**, de **transparence** et **d'échanges** avec des dialogues élargis à l'ensemble des structures. Ainsi, la première phase menée de juillet à début septembre 2024 a permis aux structures d'exprimer leurs besoins en actualisant les CPOM pour les Instituts et les projets de services pour les pôles et services centraux, en intégrant notamment la contrainte de ne pas reconduire 1 poste vacant sur 5. Pour cela, des **lignes directrices** validées en Directoire ont permis de guider les structures, avec notamment :

- le gel des postes de MCF libérés après un endorecrutement ;
- le gel des postes dont l'activité n'est pas complète (ex : collègues avec sous-services d'enseignement, ou sans activité recherche dans l'établissement) ;
- la priorisation de certaines activités.

La seconde phase, de **dialogues**, s'est tenue sur la première quinzaine de septembre : l'équipe présidentielle restreinte (Président, VP statutaires, DGS) a ainsi échangé avec chacun des 6 Instituts, les services centraux représentés par leurs DGA respectifs et les services partagés.

Enfin la troisième phase **d'arbitrage** s'est tenue le 16 septembre, dans le cadre d'une réunion dédiée associant l'équipe présidentielle restreinte et les directeurs d'Instituts. Les arbitrages retenus (ainsi que la méthodologie adoptée) ont ensuite été présentés pour échange aux administrateurs dans le cadre d'une réunion exceptionnelle du CA qui s'est tenue le 23 septembre.

Les postes retenus à la campagne 2025 permettent d'actualiser les besoins des structures dans un contexte plus contraint, tout en poursuivant les grands objectifs et choix stratégiques validés dans le cadre du projet d'établissement.

II. La campagne d'emplois enseignants et enseignants-chercheurs

Elle comprend **34** postes titulaires, dont 3 postes en création (2 PR et 1 ESAS) sur masse salariale en place, et dont 5 déclassements (5 PR en MCF) et 2 repyramidages (1 MCF en PR et 1 ESAS en MCF). Sur 60 vacances, ont été arbitrés 11 suppressions et 19 reports (cf plus bas).

Emplois	Nombre de recrutements	Remarques
PR	6	1 ouvert à l'article 46 3°
MCF	15	1 poste ouvert à l'article 26 I 2°
Enseignant du second degré (ESAS)	13	

Par institut :

Structures	Nombre de recrutements			TOTAL
	PR	MCF	Enseignants du second degré (ESAS)	
Institut SVSAE	0	0	2	2
Institut DEM	1	3	0	4
INP	1	3	0	4
IUT	0	3	4	7
Institut des Sciences	3	2	0	5
Institut LLSHS	1	4	6	11
SUAPS	0	0	0	0
SCLV	0	0	1	1

Postes Hospitalo-Universitaires :

Par ailleurs, dans le cadre de la procédure de révision des effectifs, les UFR de Médecine et des professions paramédicales, de Pharmacie et d'Odontologie demandent la publication de **12 postes de personnels hospitalo-universitaires** à la campagne 2025. L'attribution de ces postes, en cours de négociation auprès des Ministères de l'ESRI et de la Santé (décembre 2024), est financée par l'Etat.

Structure	Nombre de recrutement PU-PH	Nombre de recrutement PR médecine générale	Nombre de recrutement MCF médecine générale	Nombre de recrutement MCU-PH
UFR de Médecine et des professions paramédicales,	5 (dont 1 de territoire)		2	3
UFR de Pharmacie	1 (demande de création)			
UFR d'Odontologie				1

III. La campagne d'emplois BIATSS

La campagne d'emplois BIATSS 2025 comprend 17 postes, dont un rehaussement et 5 déclassements.

35	17	17	10	1	5	9
Vacances	Concours 2025	Report	Suppression	Dont Rehaussement	Dont Déclassement	Dont Création sur MS

Sur un total de 35 postes vacants, ont été arbitrés 10 suppressions, 9 créations sur masse salariale en place et 17 reports (cf plus bas).

Suite aux résultats de la campagne de mobilité interne et externe et tenant compte de l'ouverture des postes en contrat PACTE et au recrutement de travailleur handicapé (décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié), la volumétrie est de **16 postes** répartis de la façon suivante :

Catégorie FP	Nombre de recrutement
A	6
B	6
C	5

Répartition par institut, services centraux :

Structures	Nombre de recrutements			
	A	B	C	Total
Institut SVSAE	1	3	2	6
Institut des Sciences		1	1	2
IUT		1	1	2
Institut LLSHS	1			1
Services centraux	4	1	1	6

Cette campagne indique le besoin de stabiliser les agents par des titularisations (lutte contre la précarité), les suppressions permettant de couvrir les créations sur masse salariale en place.

IV. Les efforts

Les efforts arbitrés dans le cadre du plan d'actions de l'UCA, et repris dans la lettre d'orientation en matière de ressources humaines, adoptée au CA du 27 juin 2024, visent à améliorer notre situation financière avec comme levier la diminution de dépenses de masse salariale se concrétisant pour cette campagne 2025 par le gel de 20% des postes vacants. Ainsi des suppressions de postes et des reports ont été arbitrés et sont récapitulés ici :

- pour les Enseignants et Enseignants chercheurs :

Structures	Suppressions				Report				TOTAL
	PR	MCF	ESAS	Total	PR	MCF	ESAS	Total	
Institut SVSAE		1		1	1			1	2
Institut DEM		2		2	1		1	2	4
INP		1		1			2	2	3
IUT			1	1			2	2	3
Institut des Sciences		1		1		2		2	3
Institut LLSHS	2		3	5	2	7		9	14
SUAPS									
SCLV							1	1	1
TOTAL	2	5	4	11	4	9	5	19	30

Ainsi pour les EEC, les suppressions représentent 18% des postes vacants et sont accompagnées de 18 reports à rediscuter dans le cadre du prochain suivi CPOM. Ces efforts s'ajoutent à la diminution du nombre d'ATER acté dans le cadre de la campagne des moyens provisoires 2024-25.

- pour les BIATSS :

Structures	Suppressions				Report				TOTAL
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	
Institut SVSAE			1	1		3		3	4
Institut DEM						1	5	6	6
INP						1	1	2	2
IUT			1	1		1	1	2	3
Institut des Sciences		1	1	2		1		1	3
Institut LLSHS		1		1					1
Services centraux	3		2	5	2	1		3	8
TOTAL	3	2	5	10	2	8	7	17	27

Les 10 suppressions de poste touchent les instituts (5) et les services centraux (5) et permettent de libérer de la masse salariale pour titulariser des CDD en place (9). 17 reports ont également été actés.

Des efforts ont été également opérés dans le cadre des moyens provisoires BIATSS (CDD) pour l'année universitaire 2024-2025 avec un total de 21 non renouvellements de CDD. Les suppressions de CDD sont réparties ainsi :

Structures	Suppressions				Dates gel de poste
	A	B	C	Total	
Instituts	3	0	4	7	6 au 01/09/2024 1 au 13/07/2024
Services centraux	2	7	5	14	12 au 01/09/2024 1 au 01/10/2024 1 au 01/07/2025
TOTAL	5	7	9	21	

Au-delà des efforts menés dans le cadre de la campagne des moyens provisoires 2024-2025, d'autres CDD sont amenés à être supprimés, notamment 4 postes en lien avec l'aide à la structuration des instituts dont les missions seront mutualisées, 3 postes correspondant à des évolutions de missions.

De nouveaux efforts seront engagés dans les campagnes à venir notamment dans le cadre de la campagne des moyens provisoires 2025-2026.

Ainsi la réduction des ETP concerne davantage les titulaires pour les EEC et davantage les contractuels pour les BIATSS. Les efforts ont néanmoins été répartis sur l'ensemble des structures, avec un travail initié sur la priorisation des activités.

Voir Documents annexés intitulés :

- **Annexe 1 : tableau campagne prévisionnelle d'emplois Enseignants et Enseignants Chercheurs 2025**
- **Annexe 2 : tableau campagne prévisionnelle d'emplois BIATSS 2025**

INSTITUT	Composante	laboratoire	le cas échéant, département disciplinaire	sections CNU ou discipline	Catégorie de poste souhaitée	Art. de publication	Origine de la vacance
iLLSHS	INSPé		1er degré		ESAS		Intégration suite détachement
IDS	OPGC	LMV	sciences de la terre	35	PR	46 1°	Retraite
IDS	Maths	LMBP	maths	26 vers 25	PR	46 1°	Retraite
IDS	Maths	LMBP	maths	26	PR	46 1°	Tenure Track
INP	Polytech	IP	physique	28	PR	46 1°	Création Dégel de poste
iLLSHS	STAPS	Acté		74	PR	46 3°	Réhaussement
iDEM	Droit	CMH	Droit public	2	PR	46 1°	Mutation
IDS	EUPI	LPC	Physique	29	MCF	26 1°	Retraite Déclassement PR en MCF
IDS	EUPI	LaMP	Physique	37	MCF	26 1°	Retraite Déclassement PR en MCF
INP	ISIMA	LIMOS	cybersécurité	27	MCF	26 1°	Mobilité Reconduction concours infructueux 2024
INP	ISIMA	LIMOS	IA	27	MCF	26 1°	Retraite Reconduction concours infructueux 2024 Déclassement PR en MCF
INP	Polytech	IP	Mécanique	60	MCF	26 1°	Retraite
iLLSHS	INSPé	Acté	sc de l'éduc	70	MCF	26 1°	Retraite
iLLSHS	LCC	LRL	Russe	13	MCF	26 1°	Retraite
iLLSHS	LCSH	CHEC	histoire	21	MCF	26 1°	Retraite Reconduction concours infructueux 2024 Déclassement PR en MCF
iLLSHS	PSSSE	LAPSCO	psycho	16	MCF	26 1°	Retraite
iDEM	Droit	CMH	Droit privé	1	MCF	26 1°	Retraite
iDEM	IAE	CLERMA	gestion RH	6	MCF	26 2°	Réhaussement
iDEM	IAE	CLERMA	gestion marketing	6	MCF	26 1°	Mutation
IUT	Info Aubière	LIMOS	info	27	MCF	26 1°	Retraite
IUT	Génie Bio 63	M2iSH	Biologie	64	MCF	26 1°	Décès Déclassement PR en MCF
IUT	Info 43	IP	info	27/61	MCF	26 1°	Rupture conventionnelle
iLLSHS	INSPé		EPS		ESAS		Affecté provisoire
iLLSHS	INSPé				ESAS		Affecté provisoire
iLLSHS	LCSH		arts	18	ESAS		Création
iLLSHS	STAPS		EPS		ESAS		Retraite
iLLSHS	LCC	CELIS	eco gestion		ESAS		Mobilité
ISVSAE	Médecine		Anglais		ESAS		Mutation
ISVSAE	Odonto		Anglais		ESAS		Mutation
IUT	MMI Vichy		Génie électrotechnique		ESAS		Retraite
IUT	Le Puy		Physique-chimie		ESAS		Retraite
IUT	GEA 15		eco gestion		ESAS		Mutation
IUT	GEA63		lettres modernes		ESAS		Décès
SCLV			anglais		ESAS		Mobilité

Institut /Services centraux	Structure	Site le cas échéant	Origine vacance poste	Intitulé poste (indicatif)	Catégorie	Corps/grade	BAP le cas échéant	Déclassement/réhaussement	Observations
Services centraux	BU		départ retraite	Directeur de la Bibliothèque Universitaire	A	Conservateur			démission des fonctions de directeur
Institut LLSHS	Geolab		Mobilité suite réussite concours	Ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés	A	IGE	A	déclassement	
Institut SVSAE	UFR Médecine/Pharmacie		mobilité	Responsable administratif/ve adjoint/e	A	IGE	J		
Services centraux	DF		création sur moyens provisoires	Responsable pôle La Fabrique	A	IGE	J		
Services centraux	DBF		création sur moyens provisoires	Responsable du contrôle interne financier	A	IGE	J		
Services centraux	DPIE		création sur moyens provisoires	Responsable cellule pilotage financier immobilier	A	IGE	J		
Institut SVSAE	Neurodol		retraite	Technicien/ne en expérimentation animale	B	Technicien	A	déclassement	
Institut IUT	IUT	site Aurillac	mobilité	Technicien/ne chimiste	B	Technicien	B		
Institut des Sciences	PAC		mobilité interne	Gestionnaire financier/ère et comptable	B	Technicien	J		
Institut SVSAE	UFR Médecine/Pharmacie		mobilité	Responsable d'un bureau de scolarité - Technicien/ne en gestion administrative	B	Technicien	J		
Services centraux	DRH		réhaussement	Gestionnaire Ressources Humaines	B	Technicien	J	réhaussement	
Institut SVSAE	UFR Médecine/Pharmacie		mobilité	Responsable d'un bureau de scolarité - Technicien/ne en gestion administrative	B	Technicien	J		
Institut IUT	IUT	site Montluçon	retraite	Opérateur/trice de maintenance	C	ATRF	G		
Services centraux	SPR		création sur moyens provisoires	Agent-e de sécurité incendie	C	ATRF	G		
Institut SVSAE	UFR Médecine/Pharmacie		création sur moyens provisoires, concours et BAE 2023 infructueux	Agent de scolarité PASS - adjoint/e en gestion administrative	C	ATRF	J		
Institut SVSAE	UFR Médecine/Pharmacie		création sur moyens provisoires	Agent de scolarité - adjoint/e en gestion administrative	C	ATRF	J		ouverture au recrutement de travailleur handicapé
Institut des Sciences	PAC		Mobilité suite réussite concours	Agent finances - adjoint/e en gestion administrative	C	ATRF	J		